



Document d'informations clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

EM CLIMATE BONDS

un compartiment d'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND

Dénomination de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

K USD ISIN : LU2541300443

Siège social : 4, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg - Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com. Veuillez appeler le +352 24881 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg).

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la CSSF.

Date de publication du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

Mise en garde : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un compartiment d'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, une société anonyme, constituée en tant que société d'investissement à capital variable en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Durée

La durée de vie du Produit n'est pas limitée.

Objectifs

Objectif : Le Produit vise à investir dans des placements durables ayant une incidence positive sur l'environnement et le climat, tout en recherchant des rendements attractifs sur les marchés émergents à revenu fixe. Le Produit vise à surperformer son indice de référence au cours de la période d'investissement recommandée.

Indice de référence : L'indice de référence du Produit est l'indice JPMorgan EM Credit Green Bond Diversifié. Le Produit est géré activement. L'indice de référence est utilisé à des fins de comparaison et pour calculer les commissions de performance.

Politique d'investissement : La stratégie du Produit consiste à constituer un portefeuille d'investissements durables principalement exposés au marché des titres à revenu fixe émergents, en devises fortes, c'est-à-dire en USD, EUR, GBP et CHF. Les marchés émergents sont définis comme tous les pays des régions suivantes : Asie (hors Japon), Amérique latine, Europe orientale, Moyen-Orient et Afrique. Au moins 75 % des actifs nets du Produit sont investis dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des institutions supranationales. Au moins 75 % des actifs nets du Produit sont investis dans des obligations labellisées, y compris, mais sans s'y limiter, des obligations vertes, des obligations de développement durable et des obligations liées au développement durable. Tous les investissements éligibles du Produit respecteront la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Pour sélectionner les investissements, le gestionnaire applique des critères de durabilité supplémentaires à un vaste univers d'investissement composé d'obligations d'entreprises des marchés émergents. Ces critères consistent en (i) une politique d'exclusion formelle qui exclut les entreprises des secteurs du charbon, du pétrole et du gaz et les entreprises très controversées, (ii) une exclusion des entreprises ayant les 20 % de notes les plus basses en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans le reste de l'univers éligible et (iii) une exclusion des titres ayant l'incidence climatique négative la plus élevée dans l'univers d'investissement éligible. De plus, le processus de sélection des titres comprend également un filtre négatif destiné à exclure les entreprises qui contribuent à la production d'armes controversées, en conformité avec les conventions internationales dans ce domaine, ainsi que les entreprises qui sont exposées à des activités liées au charbon thermique ou au tabac. Les obligations labellisées éligibles à l'issue de ce processus sont ensuite évaluées sur la base d'informations provenant de diverses sources, notamment les émetteurs, les analyses d'opinion de seconde partie, la recherche de tierces parties et d'autres. Ces investissements contribuent aux objectifs environnementaux au sens de la taxonomie et le principe « Ne pas causer de préjudice significatif » leur est donc applicable. Jusqu'à 25 % de ses actifs nets peuvent être investis dans des obligations non labellisées, qui respectent toutefois les exclusions et processus ESG mentionnés ci-dessus et répondent aux critères de durabilité du gestionnaire d'investissement. Au moins 90 % des titres de créance et des instruments du marché monétaire auront une notation ESG au sein du portefeuille. Le Produit est classé selon l'article 9 du règlement SFDR, car il a pour objectif l'investissement durable, c'est-à-dire un impact positif sur l'environnement et le climat. Le Produit publie périodiquement des évaluations ESG ainsi que deux indicateurs clés de performance (les « ICP »), à savoir l'intensité totale des émissions de CO2 induites et l'intensité totale des économies d'émissions de CO2, en plus d'autres ICP le cas échéant. Le Produit se concentre sur les titres à revenu fixe qui visent à générer une incidence environnementale positive et mesurable en plus d'un rendement financier. À ce jour, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie est de 0 %, car le gestionnaire d'investissement n'est pas à même de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du produit se font dans des activités durables sur le plan de l'environnement, alignées sur la taxonomie. Le Produit peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs nets dans des obligations convertibles subordonnées. Le Produit peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Le Produit peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des obligations comportant des instruments dérivés intégrés (tels que, mais sans s'y limiter, des obligations remboursables au gré du porteur, des obligations remboursables par anticipation et des obligations convertibles) dont les actifs sous-jacents sont éligibles en vertu de la présente politique d'investissement. La durée modifiée du produit sera comprise entre 0 et 10.

Distribution des revenus : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Le Produit est destiné aux investisseurs institutionnels, aux entreprises et aux particuliers susceptibles de comprendre les risques spécifiques liés à un investissement dans le Produit et qui souhaitent agir contre le réchauffement climatique en investissant dans des actifs durables tout en valorisant leur épargne grâce à un instrument ciblant des entreprises enregistrées principalement dans les pays émergents.

Informations pratiques

Le Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe)

Des documents plus détaillés sur Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Les derniers prix publiés de la catégorie, les informations relatives à la valeur liquidative, les calculs des scénarios de performance mensuelle et l'historique des performances du Produit sont disponibles sur le site Internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau bas, et il est extrêmement peu probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité du distributeur à vous payer.

En outre, vous serez exposé aux risques suivants (non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de concentration : Dans la mesure où les investissements du Produit sont concentrés dans un pays, un marché, un secteur ou une catégorie d'actifs particuliers, le Produit peut être susceptible de subir des pertes en raison d'événements défavorables affectant ce pays, ce marché, ce secteur ou cette catégorie d'actifs.

Risque de crédit et de taux d'intérêt : Le Produit investit dans des obligations, des liquidités ou d'autres instruments du marché monétaire. Il existe un risque de défaillance de la part de l'émetteur. La probabilité que cela se produise dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaillance est généralement plus élevé pour les obligations dont la notation est inférieure à « investment grade ». Une augmentation des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Produit. Les prix des obligations et les rendements ont une relation inverse : lorsque le prix d'une obligation baisse, le rendement augmente.

Risque d'obligations à haut rendement (« High yield ») : Le Produit investira dans des émissions de qualité inférieure à « investment grade ». Ces obligations peuvent générer un revenu plus élevé que les obligations « investment grade », mais avec un risque plus élevé pour votre capital.

Risque de marchés émergents : Le Produit investit dans des marchés étrangers en développement qui comportent un risque plus élevé que les investissements dans des marchés établis plus importants. Les investissements dans les marchés émergents sont susceptibles de connaître des fluctuations de valeur plus importantes et de connaître des problèmes de négociation. Un produit qui investit dans des marchés émergents plutôt que dans des pays plus développés peut connaître des difficultés lors de l'achat et de la vente d'investissements. Les marchés émergents sont également plus susceptibles de connaître des incertitudes politiques et les investissements détenus dans ces pays peuvent ne pas bénéficier de la même protection que ceux qui le sont dans des pays plus développés.

Risques de durabilité : un événement ou une situation environnementale, sociale ou de gouvernance (ESG) qui, en se produisant, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou de plusieurs investissements détenus par le Produit.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une devise autre que la devise officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, les gains finaux dépendront donc du taux de change entre ces devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit est soumis aux aléas de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou l'indicateur de référence qui convient le mieux au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

10 000 USD investis

La période de détention recommandée est de 3 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 050 USD	7 750 USD
	Rendement annuel moyen	-29,5 %	-8,1 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 040 USD	8 420 USD
	Rendement annuel moyen	-19,6 %	-5,6 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 310 USD	11 140 USD
	Rendement annuel moyen	3,1 %	3,7 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 290 USD	11 890 USD
	Rendement annuel moyen	12,9 %	5,9 %

Ce tableau présente les sommes que vous pourriez récupérer sur la période de détention recommandée de 3 ans, selon les différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 USD.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2019 et octobre 2022.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2015 et janvier 2018.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2018 et juin 2021.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) n'est pas en mesure de distribuer des dividendes ?

La capacité du Produit à verser des dividendes peut ne pas être affectée par l'insolvabilité de l'initiateur. Vous pouvez toutefois subir des pertes financières si le Dépositaire manque à ses obligations. Ce risque est limité, le Dépositaire étant tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Produit. Il n'existe aucun système de compensation ou de garantie susceptible de compenser, en tout ou en partie, ces éventuelles pertes.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- Au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 USD investis chaque année

10 000 USD investis	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	97 USD	327 USD
Incidence des coûts annuels (*)	1,0 %	1,0 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,67 % avant déduction des coûts et de 3,66 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si tel est le cas, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

10 000 USD investis et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit.	0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais il est possible que la personne qui vous vend ce Produit vous facture de tels frais).	0 USD
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,80 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous supportons chaque année pour la gestion de ce Produit. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	80 USD
Coûts de transaction	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents pour ce Produit. Le montant effectif variera en fonction des volumes achetés et vendus.	17 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission de performance ne s'applique à ce Produit.	0 USD

Ces tableaux présentent l'incidence des différents coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir si vous respectez la période de détention recommandée, ainsi que la signification des différentes catégories de coûts.

Si vous investissez dans ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais relatifs à ce contrat.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce Produit est destiné aux investissements à long terme. Néanmoins, vous pouvez vous faire racheter votre investissement sans pénalité et à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps.

Vous pouvez acheter ou vendre chaque jour au cours duquel les banques sont habituellement ouvertes au Luxembourg et en France, et tout autre jour au cours duquel les marchés financiers suivants sont ouverts (calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A., NYSE et Bourse de Hong Kong). La Valeur liquidative ne sera pas calculée le Vendredi saint ni le 24 décembre (veille de Noël). L'agent de transfert doit recevoir les ordres au plus tard à 16h30. (heure de Luxembourg), le jour ouvrable précédant le Jour de valorisation correspondant.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier ou par courriel :
Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), 4 Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
<http://www.edmond-de-rothschild.com>
Téléphone : +352 24881

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performance précédents, mis à jour mensuellement, à l'adresse suivante : <https://funds.edram.com/fr>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unités de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas incluses dans les coûts indiqués dans le présent document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier, ou tout autre intermédiaire en assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus liés à la détention d'actions du Produit peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du vendeur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

Les autres documents d'information sur le Produit sont disponibles en version anglaise, gratuitement et sur demande au siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) à l'adresse suivante : 4 Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (dénommé « Règlement SFDR »).

Le présent document d'informations est mis à jour chaque année.